

# Séminaire à l'USJ sur le secteur de l'eau et des eaux usées : une catastrophe attendue

Dans le cadre du développement de la gouvernance environnementale, l'observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le ministère de l'Environnement, a organisé le deuxième séminaire intitulé « La gouvernance environnementale dans le secteur de l'eau et des eaux usées », le jeudi 24 février, à l'Université Saint-Joseph.

Cette conférence a été introduite par le professeur Pascal Monin, directeur de l'observatoire, qui s'est interrogé sur la gestion du secteur de l'eau au Liban et la nécessité de préserver ce précieux patrimoine, d'assurer la qualité dans la gestion de ce secteur vital et sensibiliser à la gouvernance environnementale à ce niveau. Il s'est interrogé sur l'absence d'une réelle volonté politique pour reformer, assainir et préserver ce secteur.

Le séminaire, modéré par le Dr Charbel Maroun, a débuté avec la Dr Rania Maroun, experte en affaires environnementales et en ressources de l'eau, qui a exposé en détail l'état de l'environnement, en particulier dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, en déterminant la qualité de l'eau des rivières, des eaux souterraines et des sources. De même, elle a présenté une étude sur la qualité de l'eau qui arrive aux foyers des citoyens et les usines de traitement de l'eau et des eaux usées.

Le professeur Wajdi Najm, professeur à la faculté des ingénieurs (ESIB) et ancien vice-recteur de l'USJ, a exprimé son appréciation pour le travail accompli sur le sujet du secteur de l'eau. Dans son discours, il a présenté les observations qu'il a faites sur le rapport qui a été présenté sur l'état de l'environnement, en particulier le secteur de l'eau et de l'assainissement, présentant dans son intervention une comparaison des pourcentages de l'eau au Liban qui ont varié depuis les années 1960 avec le changement climatique dans le monde, ainsi que la nature et la cause de ce changement. Najm a souligné la nécessité d'une utilisation correcte des ressources en eau au Liban, surtout que le pays possède une richesse en eau, mais le principal problème est la manière de l'utiliser et de la préserver, notant que « le principal problème dans la gestion des ressources en eau au Liban



Le séminaire intitulé « La gouvernance environnementale dans le secteur de l'eau et des eaux usées » a été introduit par le professeur Pascal Monin, directeur de l'observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Photo DR

est que nous ne nous basons pas sur des chiffres et des données clairs. Par exemple, le projet de mise en œuvre de la rivière de Beyrouth, qui a été étudié dans les années soixante du dernier siècle, comprend plusieurs erreurs et c'est ce que nous voyons de nos propres yeux aujourd'hui ». « Ces erreurs, souligne-t-il, ont coûté des millions de dollars à l'État pour rien. Même problème au niveau du barrage de Bisri, après des études approfondies, il a été constaté que le coût du barrage pourrait être réduit de 100 millions de dollars ».

L'ingénieur Suzi al-Hoayek, consultante au ministère de l'Énergie et de l'Eau, a parlé de la loi de l'eau publiée en 2020, qui vise à organiser, développer, rationaliser et exploiter les ressources en eau, les protéger de l'épuisement et de la pollution, améliorer la transmission, la distribution, l'entretien et l'exploitation des installations hydrauliques, dans le but d'assurer une gestion durable des ressources naturelles en eau au Liban.

De plus, elle a expliqué comment organiser, protéger et distribuer la richesse de l'eau à tous les bénéficiaires, comment réduire la pollution de l'eau, en particulier sur le fleuve Litani, ainsi que le partenariat entre le secteur privé et le secteur public dans le secteur de l'eau, et comment impliquer les citoyens dans ce secteur pour connaître l'importance de son rôle et la nécessité de le préserver. Hoayek a

indiqué qu'il existe une étude basée sur cette loi, d'où l'importance de ses dispositions et de sa mise en œuvre, annonçant que des décrets d'application seront bientôt publiés pour sa mise en œuvre.

Le Dr Youssef Karam, chef du département de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures au Conseil pour le développement et la reconstruction, a parlé des eaux usées et des problèmes liés à ce dossier, notant qu'il y a six usines de traitement sur douze opérant sur le territoire libanais. Selon lui, ces usines sont uniquement destinées à traiter les eaux usées domestiques. Et de noter dans ce contexte que divers déchets sont aussi déversés, alors que ces usines ne sont pas qualifiées pour les traiter.

L'ingénieur Rabih Nahas, ingénieur en mécanique et représentant du Mouvement environnemental libanais (LEV), a parlé d'un plan visant à impliquer toutes les universités et la jeune génération dans l'élaboration d'une politique pour sauver ce pays à travers un rassemblement des universités au Liban destiné à impliquer les étudiants, les responsabiliser et les associer aux prises de décisions. Nahas a considéré que les associations qui s'intéressent à l'environnement travaillaient sur le terrain, tout en regrettant que plus le travail de ces associations prend de l'importance, plus on constate que celui des autorités compétentes se réduit.